

Edition du 1er septembre 2018

Conditions particulières d'assurance (CPA)

CPA 37 - COMPLETEA - domicile en Allemagne

Précisions ou écarts par rapport aux CSA COMPLETEA, dans la mesure où le domicile ou la résidence habituelle se trouve en Allemagne:

1. Helsana rembourse 90%, jusqu'à un maximum de CHF 1000.-- par année civile, des frais de traitements ambulatoires dispensés en Allemagne qui ne font pas l'objet d'un décompte via l'assurance-maladie sociale et de traitements ambulatoires volontaires dans d'autres pays à l'exception de la Suisse.
2. En dérogation au chiffre 10 CSA COMPLETEA, Helsana contribue, à hauteur de 75% et au maximum CHF 1000.-- par année civile, aux traitements ambulatoires dispensés en Allemagne selon des méthodes de médecines complémentaires et aux remèdes qu'elle reconnaît. La base utilisée à cet effet est le barème allemand des taxes pour les naturopathes (Gebührenordnung für Heilpraktiker: "GebüH").
3. En dérogation au chiffre 10 CSA COMPLETEA, les traitements stationnaires prescrits par un médecin sur la base de méthodes de médecines complémentaires en Suisse et en Allemagne sont pris en charge comme suit:
 - Suisse, 75% des tarifs agréés jusqu'à un maximum de CHF 5000.-- par année civile
 - Allemagne, 75% des coûts jusqu'à un maximum de CHF 500.-- par année civile
4. En supplément du chiffre 6 CSA COMPLETEA, Helsana contribue au maximum à hauteur de CHF 20 000.-- par année civile aux frais transports de sauvetage, de dégagement et d'urgence ainsi qu'aux transports de personnes malades en cas de transfert d'un hôpital à un autre en Allemagne.
5. En dérogation au chiffre 5 CSA COMPLETEA, les prestations d'assistance de personnes ne sont assurées qu'en dehors de la Suisse et de l'Allemagne. Toutefois, les frais de rapatriement au domicile ou à l'hôpital allemand sont également pris en charge.
6. En dérogation au chiffre 7 de l'Annexe II aux CSA COMPLETEA, la protection juridique à l'étranger est valable dans le monde entier, excepté en Suisse, en Allemagne et dans la Principauté du Liechtenstein.